



Icônes de la "diversité" ? Parlons-en (encore) !

D'abord, ces évidences - évitons à la police de la pensée de sombrer dans l'hystérique tapage où elle se complait :

- Dans un Etat de droit, les forces de l'ordre doivent être impeccables. Si, voici des siècles, les Français ont décisivement transféré à l'Etat le monopole (mesuré) de la violence légitime, c'est pour qu'il assure la paix publique - là est le cœur de notre contrat social.

- Cette violence légale n'a sûrement pas été accordée pour qu'ensuite, quiconque soit sodomisé à la matraque, ou suffoqué à mort lors d'une arrestation brutale.

Ceci dit, abordons des affaires récentes - Théo, Adama Traoré, lors desquelles les usuelles crécelles-gauche-caviar : Josiane Balasko, Mathilda May, Anne Roumanoff, Ophélie Winter ; Hughes Aufray, Patrick Bruel, Yannick Noah & co. ont accusé nos forces de l'ordre d'agir comme le Ku-Klux-Klan. Reproche stupide, on le verra.

Pour Mme Balasko et de M. Noah, observons que, peu avant ladite pétition, ce dernier vendait 8 millions d'euros son "Duplex luxueux sur Central Park", avec "vue panoramique" ; "infatigable soutien de Droit au Logement" Mme Balasko vendait peu après chez Sotheby's, 4,7 millions d'euros, sa "charmante maison de 470M² , trois terrasses à Paris 9^e". On connaît l'existentielle question : "Faut-il être pauvre pour être de gauche ?" Certes non - de tels *bonus* immobiliers pouvant même induire - souci d'équilibre ? - nos dames-patronnesses à soutenir les damnés des banlieues Théo et Adama. Ont-elles pour autant bien choisi ? Euh...

Théo, icône N°1 de la "diversité"

Y a-t-il vraiment eu "viol à la matraque" sur Théo lui-même? Pour la craintive IGPN, le viol n'est pas établi ; elle n'y constate "Aucune violence illégitime... Finalité et conséquence du geste non intentionnelle". Enfin, des témoins oculaires n'ont rien vu de tel.

Or dans les familles migrantes des banlieues, l'individu est souvent membre d'une fratrie où se mêlent les actes - licites ou non - des individus. Même des "sociologues critiques" l'assument (M. Kokoreff *La vie des idées*, 2011): " La taille des fratries (est) susceptible de nourrir des tensions entre les enfants et les institutions, à commencer par l'école, et plus tard avec la police et la justice".

La fratrie de Théo est elle impeccable ? Non : selon les enquêtes (financière, Inspection du travail, prud'hommes) il s'agit "d'un système familial d'escroquerie aux aides de l'Etat". Comme d'usage, la "Politique de la ville" sert ici de vache à lait à un clan hors-la-loi.

Pour la fratrie L., le juge dénonce une "escroquerie en bande organisée au préjudice d'un organisme chargé d'un service public, abus de confiance et blanchiment". Mickaël et ses frères brassent des sociétés et associations évanescences-fictives, sur fond de "faux et usage, travail dissimulé, fraudes conscientes, persistantes et multiformes". La facture ? De janvier 2014 à juin 2016, 678 000 euros vont à une seule association, plus 350 000 euros impayés à l'URSSAF, etc., fonds ensuite virés à des comptes personnels de la famille, dont celui de Théo - l'opportune "affaire" permettant peut-être ainsi de noyer le poisson.

Adama, autre icône de la "diversité"

Adama Traoré meurt à 24 ans lors d'une arrestation, en juillet 2016. La médecine légale diagnostique une "maladie génétique héréditaire affectant l'hémoglobine et les poumons" et un pronostic vital "irréversiblement engagé avant l'arrestation". Mais l'usuelle sœur-pleureuse-agitatrice crie à l'étouffement, au "mensonge d'Etat" et au "permis de tuer aux forces de l'ordre", lors de manifestations (la dernière, octobre 2018) soutenues par la gauche radicale : communistes, socialistes, NPA, France insoumise, Europe-Ecologie, etc.

La fratrie Traoré mérite-t-elle ces soutiens ? A la mort d'Adama, des émeutes ravagent des villes du Val-d'Oise, où des gendarmes sont tirés à l'arme à feu. Un frère, Y... prend trois ans de prison (octobre 2018) pour incendie d'un bus à Beaumont-sur-Oise en novembre 2016 ; acte visant - dit la justice - à "provoquer la crainte et la terreur". Dix cagoulés incendient le bus, des voitures voisines et molestent son chauffeur. Un autre frère, B... est poursuivi pour "tentatives d'assassinat sur représentants des forces de l'ordre, extorsions et violences". En février 2017, trois frères Traoré enlèvent à l'Isle-Adam, et lynchent, un jeune codétenu d'Adama à la prison d'Osny dans l'hiver 2015. Autres mises en examen pour "enlèvement, violences en réunion et préméditation".

Telles sont les "icônes" de nos Marie-Chantal-bobo-gauchos, en mode "mauvaise pioche". ■

*** Comme d'usage, nos sources sont à disposition des *fact-checkers* pointilleux.